

CLAUDE POMPIDOU ET SA FONDATION (1970 – 2007)



L'année **2007** a été marquée par la disparition de Claude Pompidou survenue le **3 juillet**. Quelques jours auparavant, elle avait présidé une fois encore la réunion du conseil d'administration de la Fondation dont elle avait posé les bases en 1970.

La Fondation Claude Pompidou en quelques dates :

- ▶ C'est le **15 mars 1970** que fût créée l'Association pour la Fondation Nationale de l'Aide Volontaire (AFNAV) qui permit d'organiser les premiers contacts et de recueillir les dons des personnes auxquelles Madame Pompidou s'adressa pour leur exposer ses intentions et solliciter leur concours. Elle présida cette association dont le siège social était fixé 15 Quai Branly à Paris 17^{ème}.
- ▶ En **juillet 1970**, Monsieur Georges Pompidou effectua une donation qui constitue l'acte juridique initial de la Fondation. Sur cette base une demande de **reconnaissance d'utilité publique** fût présentée qui aboutit le **16 septembre 1970** à la publication d'un décret en Conseil d'Etat approuvant les statuts

de la Fondation Claude Pompidou **pour les personnes âgées et handicapées et le développement de l'aide volontaire.**

Extrait du procès verbal :

*Le conseil d'administration de la Fondation Claude Pompidou se réunit pour la première fois le **2 octobre 1970** à 17 heures à l'Elysée.*

Etaient présents :

Madame Claude Pompidou

Monsieur Henri Ecal, conseiller maître à la Cour des Comptes

Monsieur Jean Vignalou, chef de service de gériatrie de l'hôpital hospice d'Ivry

Madame Anne-Marie Trinquier représentant le Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale et à la Réadaptation

Monsieur René Lenoir, directeur général de la Famille, de la Vieillesse, et de l'Action Sociale

Les membres présents procédèrent à la désignation de trois nouveaux membres :

Monsieur Jacques Chirac, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances

Monsieur Joseph Miginiac, directeur de l'hôpital hospice de Tonnerre

Monsieur Robert Prigent, ancien ministre de la Santé Publique

Le conseil désigne un bureau composé de :

Président : Monsieur Henri Ecal

Trésorier : Monsieur Jacques Chirac

Secrétaire : Monsieur René Lenoir

- ▶ Le **17 juin 1971**, le conseil d'administration décide de transférer le siège de la Fondation dans l'immeuble situé 42 rue du Louvre, Paris 1^{er}.
- ▶ Le **10 juin 1974**, Claude Pompidou est élue présidente de la Fondation.
- ▶ Le **14 janvier 1980**, Madame Simone Veil est nommée administrateur.
- ▶ **1990** : Création aux Etats-Unis de l'association The American Friends of Claude Pompidou Foundation, présidée par I.E Peï puis A.Chapin.
- ▶ **1991** : Claude Pompidou entrevoit la nécessité de prendre en compte la spécificité de la maladie d'Alzheimer et commande une étude sur ce point.

► **1994** : la Fondation procède à une restructuration (fusion des deux services de bénévolat, fin des clubs de loisirs) et décide une pause en matière d'investissement.

► **3 juillet 2007** : décès de Claude Pompidou

► **3 septembre 2007** : le conseil d'administration désigne pour succéder à la présidence de la Fondation et selon le vœu de Claude Pompidou, Madame Bernadette Chirac.

Le Professeur Alain Pompidou est nommé administrateur.

Durant 37 années, Claude Pompidou s'est battue à la tête de sa Fondation ayant fait sienne la phrase de Descartes qu'elle aimait citer : « ***N'être utile à personne c'est n'être utile à rien.*** »

Attachée avant tout à promouvoir l'action bénévole, Claude Pompidou a été pionnière dans ce domaine. S'inspirant du modèle anglo-saxon, elle a créé **des services de bénévoles modernes et innovants**, participé à la création du Centre d' Education et d'Information sur le Volontariat, mis en place une aide au domicile des familles d'Enfants Handicapés.

Consciente, déjà, des conséquences induites par la rupture du lien social, Claude Pompidou s'est préoccupée de l'isolement des personnes âgées et a créé dans ce cadre des **clubs de loisirs**.

Parallèlement, la Fondation a financé des **bourses d'éducation en faveur de la recherche médicale** tandis que les besoins en matière d'hébergement pour personnes âgées et personnes handicapées l'ont engagée sur **la voie d'une politique de construction d'établissements spécialisés**.

LE BÉNÉVOLAT

C'est le souci de développer le bénévolat, appelé alors **l'aide volontaire** (du terme anglo-saxon « ***volunteer*** » qui met l'accent sur la notion d'engagement), qui a conduit Claude Pompidou à créer la Fondation qui porte son nom.

Devant la solitude morale et les difficultés matérielles de ceux qui effectuent de longs séjours dans les hôpitaux ou dans les hospices, selon la terminologie de l'époque, Claude Pompidou a pensé que des personnes de bonne volonté pouvaient apporter un réconfort et restaurer un lien social qui trop souvent manquent. Cette démarche s'inscrit par ailleurs pleinement dans le plan d'humanisation des hôpitaux décidé par les pouvoirs publics dans les années 1970.

Ces volontaires ne sauraient, bien entendu, se substituer au personnel professionnel, mais au contraire l'aider dans sa tâche en contribuant à créer autour du malade un environnement empreint de solidarité et de chaleur humaine.

La Fondation a donc fait réaliser, par une société spécialisée et par l'Institut d'Opinion Publique, une étude à ce sujet.

Les conclusions de cette étude l'ont amenée à mettre en place un bénévolat structuré et organisé reposant sur un travail en équipe, sur une définition de leur cadre d'action, sur un engagement conventionnel avec les établissements faisant appel à eux.

Présentée sous cette forme, c'était une idée neuve en France et il a fallu, pour commencer à la mettre en œuvre, lever nombre de difficultés dont les deux principales sont une mentalité nationale peu préparée à ce genre d'activité et une opposition de principe des représentants des salariés des établissements.

L'aide volontaire a véritablement débuté le **1^{er} octobre 1971**. Dans deux **services hospitaliers de l'Assistance Publique de Paris**, l'un à Beaujon, l'autre à la Salpêtrière.

Ce démarrage s'est effectué, avec beaucoup de discrétion, à titre expérimental. Le bilan s'est avéré positif en dépit des réactions syndicales accompagnées à la Pitié Salpêtrière d'une courte manifestation. Le service des **Blouses Jaunes**, du nom de la tenue vestimentaire choisie, est lancé.

Il faudra de nombreuses années pour que ce modèle nouveau de bénévolat, basé sur l'exigence pour plus d'efficacité, obtienne une large audience auprès des différents partenaires de l'hôpital et fasse ses preuves.

Parallèlement a démarré l'étude d'un service de volontaires au **domicile des familles des enfants handicapés**.

Dans **les années 80**, les attentes des bénévoles, des personnels soignants et aussi des patients eux-mêmes changent. Le bénévolat devient l'expression d'une liberté individuelle, un espace où l'on fait vivre son intérêt pour autrui. Les services de la Fondation, à l'instar d'autres associations, réfléchissent à leurs pratiques et mettent l'accent sur des notions qui sont habituellement celles du professionnalisme : devoir de compétence, adaptation aux besoins, formation et suivi adaptés.

L'année **1991** est déterminante dans l'évolution du bénévolat hospitalier de la Fondation et pour d'autres associations.

La nécessité d'une approche commune du rôle du bénévole à l'hôpital conduit la Fondation à co-rédiger la Charte des Associations Bénévoles à l'Hôpital diffusée ensuite par le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité, véritable acte de reconnaissance du bénévolat associatif.

En **2001**, à la suite d'une affaire grave de pédophilie qui touche le service des Enfants Handicapés, les critères de recrutement des bénévoles sont renforcés, l'intervention de psychologues systématisée, les formations et groupes de paroles accentués.

Au fil de ces dernières années, la compétence des équipes de bénévoles, leur sérieux et leur savoir-faire, leur organisation, ont entraîné **une reconnaissance** de la Fondation considérée comme interlocuteur associatif qualifié. Cela se traduit par

la présence de la Fondation au sein des instances hospitalières de représentation des usagers, sa participation à de nombreux colloques et conférences (dont la Conférence de Consensus sur l'accompagnement de fin de vie), à l'Espace Ethique de l'AP/HP, ainsi qu'à des groupes de travail organisés par la Fondation de France.

► Quelques repères :

- 1971** : Création du service bénévolat à l'hôpital à Paris
- 1972** : Création du service bénévolat après des Enfants Handicapés à Paris et sa banlieue
- 1973** : Ouverture de l'antenne de Compiègne
- 1975** : Ouverture de l'antenne de Tourcoing
- 1980** : Ouverture de l'antenne de Giens et de Montpellier
- 1981** : Ouverture de l'antenne de Grenoble
- 1982** : Ouverture de l'antenne de Clermont-Ferrand (Romagnat)
- 1986** : Ouverture de l'antenne de Bourges (Enfants Handicapés)
- 1989** : Ouverture de l'antenne d'Orléans et de Montpellier (Enfants Handicapés)
- 1990** : Ouverture de l'antenne de Poitiers (Enfants Handicapés)
- 1991** : Ouverture de l'antenne de Saint Hilaire du Touvet (Grenoble)
- 1995** : Fusion des services du bénévolat
- 2000** : Ouverture des antennes de Lyon et Béziers (Enfants Handicapés)
Colloque de la Pitié-Salpêtrière
Exposition « Du Temps pour les Autres »
- 2001** : Partenariat avec l'Hôpital Rothschild (AP/HP) pour le retour à domicile des malades âgés
- 2005** : Ouverture de l'antenne d'Aurillac
- 2006** : Ouverture de l'antenne de Lille
Colloque au Divan du Monde
- 2007** : Ouverture du service « sortir de l'hôpital » (Paris)

LES PERSONNES ÂGÉES

L'activité de la Fondation en faveur des personnes âgées s'exerce dans deux domaines : les Clubs de loisirs et les établissements.

LES CLUBS

La Fondation a créé des clubs pour personnes âgées à Lille puis à Paris en **1971**.

Animés par une personne salariée à plein temps, les clubs sont ouverts en permanence cinq jours sur sept et proposent des prestations sociales et culturelles. Il s'agit essentiellement de lutter contre l'isolement des personnes âgées et d'éviter que le temps de la retraite ne soit synonyme de désocialisation.

La Fondation crée des clubs à Paris, Toulouse, Tonnerre et Lille. Une fête fort appréciée des adhérents et de leur Présidente a lieu chaque année dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

Ces structures jouent pleinement leur rôle jusqu'au début des années 1990. A cette époque, les municipalités ont en effet structuré sur des bases similaires, au travers de Bureaux d'Aide Sociale, la prise en charge des personnes âgées isolées. Cette « concurrence » et le coût de fonctionnement élevé des Clubs aboutirent en **1994** à décider leur transfert progressif au sein des mairies concernées.

LES ETABLISSEMENTS

La création d'établissements démarre dès **1972**. La préoccupation des responsables est double : donner aux résidents un cadre de vie proche de celui qu'ils connaissaient chez eux et ouvrir l'établissement sur l'extérieur pour en faire un élément de la vie urbaine au même titre que les projets et les équipements sociaux.

1972 : Ouverture de la Résidence de Tonnerre (Yonne)

1974 : Ouverture de la Résidence Vauban à Belfort

1980 : Ouverture de la Résidence Le Chavanon à Merlines (Corrèze)

1993 : Ouverture de la Résidence Les Jardins à Sarrebourg (Moselle)

2003 : Extension de la Résidence de Merlines

Outre ces structures dont elle est propriétaire, la Fondation participera au financement d'équipements annexes dont la construction est assurée par les associations gestionnaires : par exemple, la Résidence Pierre Bonnet à Belfort.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

La Fondation a inclus dans son domaine d'action les personnes handicapées, enfants, adolescents ou adultes.

Dès **1972**, un service de **bénévolat** qui s'adresse aux familles ayant un enfant handicapé est créé.

Il a pour objectif de proposer une prise en charge régulière de l'enfant à son domicile pour offrir aux parents un peu de répit.

C'est un service qui nécessite une organisation particulièrement rigoureuse (meilleur ajustement possible entre le type de handicap de l'enfant et les aptitudes du bénévole qui doit parfois faire face à des situations inhabituelles).

Actions de formation, soutien psychologique, groupes de parole, suivi du bénévole, visite des familles s'avèrent indispensables.

Un service appelé « SOS » permet également aux familles en cas de nécessité ou d'imprévu de bénéficier de la venue d'un bénévole.

En terme d'**établissements**, c'est un domaine dans lequel les besoins sont importants en 1970, où l'initiative privée est encore le principal moteur mais où les projets sont difficiles à définir aussi bien en ce qui concerne la détermination des enfants à prendre en charge que le nombre et la qualification du personnel.

La Fondation a tout d'abord permis, en finançant les travaux, la réalisation à Toulouse d'un « Centre de semi-internat pour enfants arriérés profonds ». Géré par le CREAI, ce centre donnera des résultats remarquables.

► Suivent ensuite

- 1972** : Le centre Kervihan à Bréhan (Morbihan) pour « enfants arriérés profonds »
- 1973** : La Maison à Caractère Social de Treignac (Corrèze) (anciennement « centre pour enfants inadaptés sociaux »)
- 1975** : La création de l'Institut Médico-Professionnel pour adolescents à Arles (Bouches du Rhône)
- 1981** : La création du Centre d'Aide par le Travail (Arles)
- 1986** : Le centre de Kerdreineg pour enfants handicapés à Credin (Morbihan)
- 1989** : La reprise de la Maison d'Accueil Spécialisé du Vernet pour handicapés adultes (Guéret)
- 1991** : La création du Foyer Ker Sioul pour personnes handicapées adultes à Bréhan (Morbihan)
- 1995** : La création de l'Ecole Hôtelière pour les jeunes du Centre de Treignac devenu Maison d'Enfants à Caractère Social
- 2002** : Le centre de Kergadaud à Caudan (Morbihan) pour jeunes polyhandicapés

Parallèlement à ces établissements dont elle est ou a été propriétaire, la Fondation a participé financièrement à des réalisations prises en charge par les associations gestionnaires : par exemple, le Foyer Gwen Ran en Bretagne.

LUTTE CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Dès **1991**, Claude Pompidou est sensibilisée aux difficultés de prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et réfléchit à la création d'un établissement spécialisé. Après bien des vicissitudes, ce projet prend corps et en **2001** Claude Pompidou accompagnée de Madame Bernadette Chirac

inaugureront le **Centre Barr Héol** (40 lits) dans le Morbihan entièrement consacré à cette pathologie.

Une conception architecturale réussie, un personnel jeune et compétent, des besoins locaux importants ont fait de cet établissement spécialisé une référence régionale. Lors du dernier conseil d'administration qu'elle présidera le 20 juin 2007, Claude Pompidou fera adopter le principe d'une extension de l'établissement dont le démarrage est prévu en **2008**.

Très sollicitée par des témoignages de détresse de familles touchées par la maladie d'Alzheimer, de parents en plein désarroi, Claude Pompidou a souhaité que la Fondation se mobilise tout particulièrement dans ce domaine, le Centre Barr Héol étant une première réponse. Aussi, en **2005**, envisage-t-elle de créer à **Nice** en partenariat avec le CHU de la ville un **Institut** entièrement dédié à la maladie d'Alzheimer.

L'originalité de cet équipement d'une capacité de 72 lits, qui sera géré par l'hôpital de Nice, consiste à regrouper sur un même site un centre de recherche clinique et un centre d'information sur la maladie d'Alzheimer destiné au public ainsi qu'aux professionnels de santé.

Séduite par le projet et très attachée à sa réalisation, Claude Pompidou avait consacré beaucoup d'énergie les deux dernières années de sa vie à la recherche des financements nécessaires.

Par ailleurs, Claude Pompidou engage **le service du bénévolat à l'hôpital** a expérimenter, en liaison avec les centres d'Accueil de jour de la Ville de Paris, l'intervention de bénévoles au domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Grande Cause Nationale en **2007**, la lutte contre la maladie d'Alzheimer voit le regroupement d'un certain nombre d'associations, de fondations et de structures de recherche au sein d'un **Collectif Alzheimer** présidé par le Professeur Françoise Forette. La Fondation est membre de ce Collectif qui se veut outil de réflexion et de propositions stratégiques.

* * *

Enthousiaste, attentive à l'évolution de la société et de ses besoins, Claude Pompidou a veillé au maintien de la qualité des établissements et des services qu'elle a initiés. Chaque jour ou presque à son bureau, elle n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour faire aboutir ses projets, s'est battue pour en obtenir les moyens, bousculant au passage s'il le fallait les idées reçues, les préjugés ou les attitudes trop administratives. Claude Pompidou aura été pour ses collaborateurs un exemple.

Sans pour autant mélanger ses deux passions, l'art contemporain et la Fondation, Claude Pompidou était ravie de pouvoir, de temps à autre, conjuguer les deux : ventes aux enchères, miroirs d'artistes, présence de la Fondation à la Foire

Internationale d'Art Contemporain ont ainsi généré d'importantes recettes au profit des projets Alzheimer.

Claude Pompidou aura été soutenue durant toutes ces années par **Monsieur Jacques Chirac** qui, en dépit de ses nombreuses charges puis de sa haute fonction présidentielle, se tiendra fidèlement à ses côtés en assumant les rôles de trésorier puis de vice – président, jusqu'au mois de septembre 2007.

Les manifestations auxquelles Claude Pompidou tenait à se rendre, ses déplacements dans les antennes de bénévolat et les établissements pour s'assurer elle-même, sur le terrain, du respect des valeurs auxquelles elle tenait, ont permis de mesurer combien dans l'opinion son action recueillait un sentiment unanime et suscitait à son égard les plus vifs sentiments d'admiration et de reconnaissance.

* * *

L'EFFECTIF DU SIEGE

15 personnes dont 13 personnes à temps plein et 2 personnes à temps partiel sont salariées du siège.

Elles se répartissent de la façon suivante :

- Service administratif et comptable : 6 personnes
- Service du bénévolat : 7 personnes
- Recherche du mécénat : 1 personne
- Entretien des locaux : 1 personne

MOUVEMENTS ENREGISTRÉS PENDANT L'ANNÉE

ENTREES ET DEPARTS

Mademoiselle Bezzina (juillet 2007)
Mademoiselle Loyer (septembre – octobre 2007)

DEPARTS

Mademoiselle Pelletier (octobre 2007)

ONT ETE RECRUTEES

Mademoiselle Abreu (janvier 2007)
Mademoiselle Baud (septembre 2007)
Mademoiselle Jany (octobre 2007)
Mademoiselle Casanova (octobre 2007)

Le siège bénéficie de la présence active de 7 animatrices bénévoles participant à la gestion du service des enfants handicapés (gestion des appels des familles) soit l'équivalent d'un mi-temps ainsi que d'une bénévole engagée à raison de 2 jours par mois pour sa compétence dans le domaine des conventions avec les hôpitaux (bénévolat de mission).

Un bénévole assure à raison de 3 demi-journées par semaine une mission d'aide et de suivi des dossiers de succession

LA SITUATION FINANCIERE

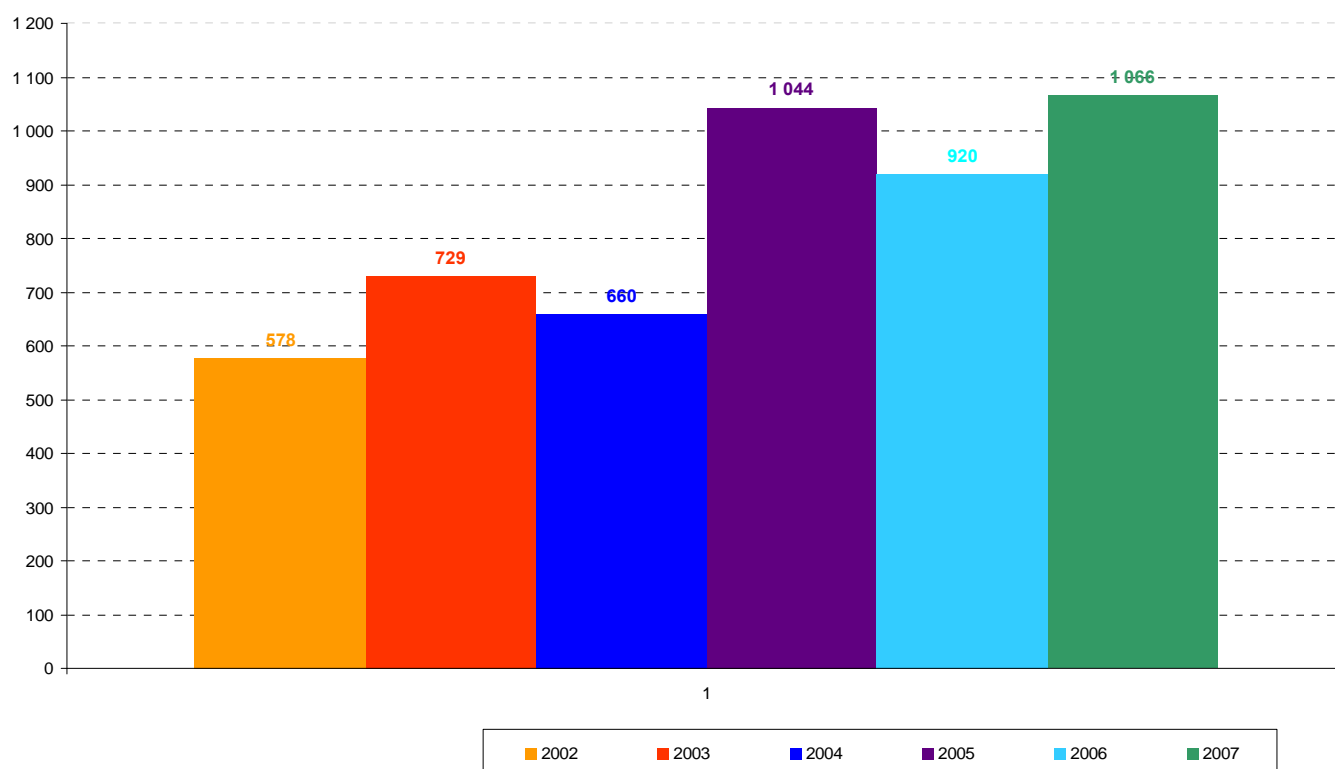
ETAT DES RECETTES

LES DONS

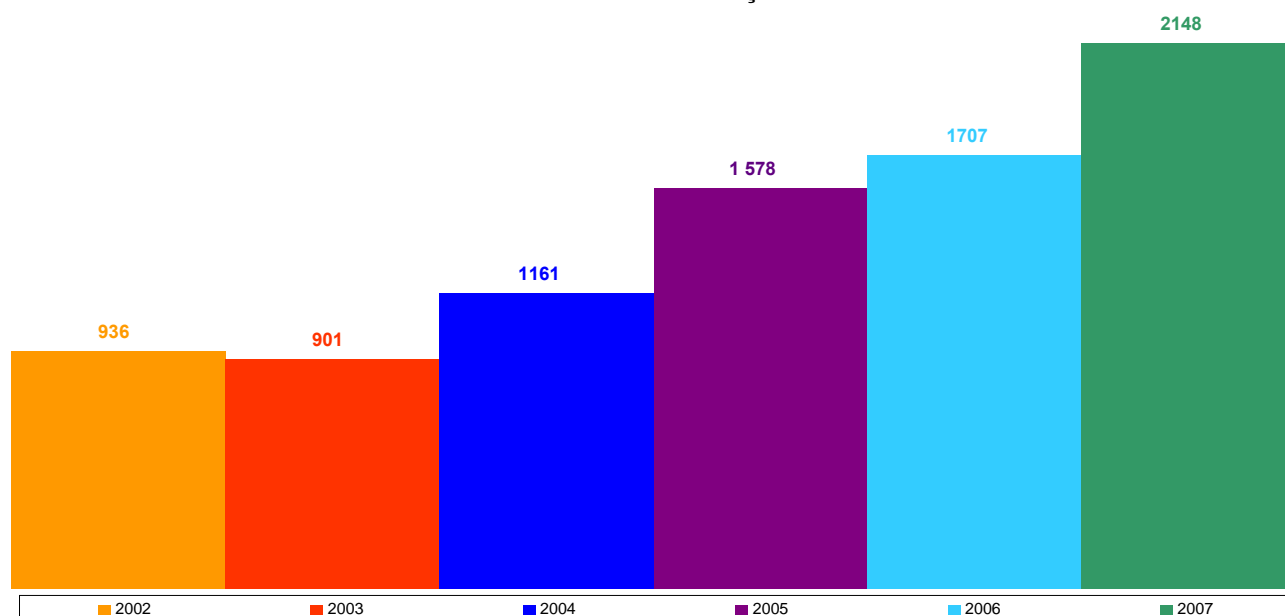
Le montant des dons s'élève à **1 065 990 euros**.

Il se répartit en dons non affectés : 638 359 euros et en dons affectés : 427 631 euros.

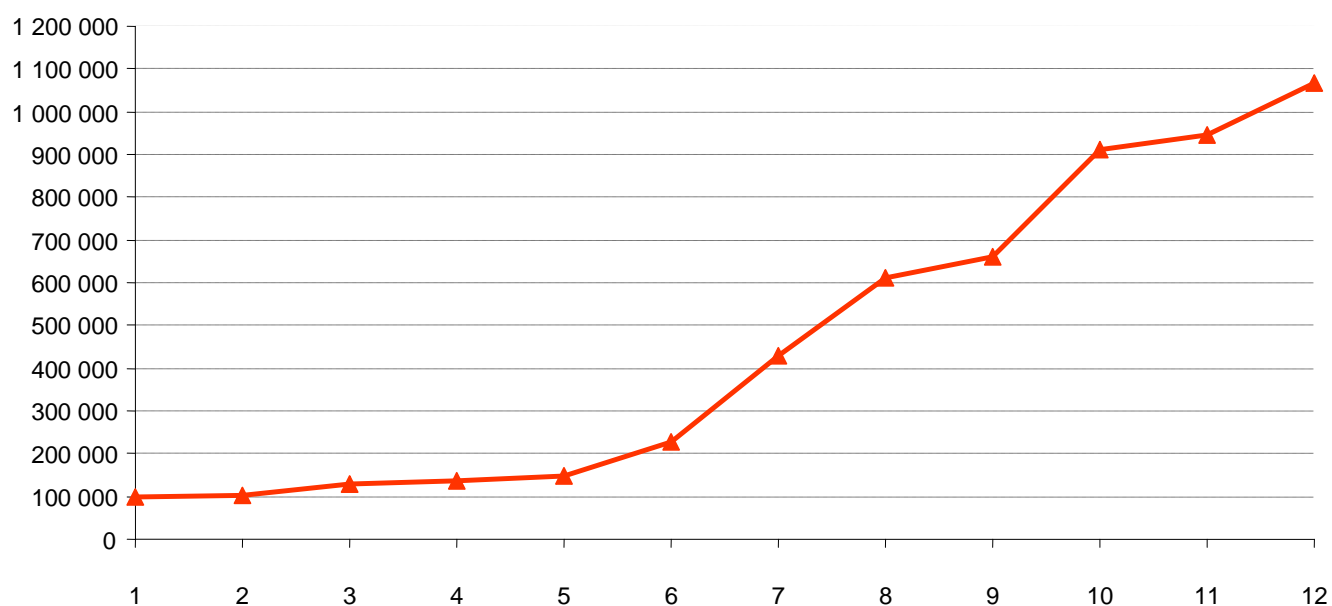
EVOLUTION DES DONS EN MILLIERS D'EUROS



EVOLUTION DU NOMBRE DE REÇUS FISCAUX EMIS



EVOLUTION DES DONS EN €



Si les **dons** ont augmenté en valeur (+16%) par rapport à 2006, le nombre de reçus fiscaux émis a progressé de 26% améliorant ainsi l'autonomie financière indispensable au regard des dons exceptionnels et de forte valeur.

COLLECTE DE FONDS

Dans le prolongement de l'année 2004, les actions menées auprès des donateurs actuels (fidélisation) et celles destinées à recruter de nouveaux donateurs ont été poursuivies.

Quatre messages de fidélisation ont été réalisés en mars, juin, septembre et novembre 2007. En octobre, le mailing destiné à recruter de nouveaux donateurs a permis d'enrichir la base de **426** noms pour un don moyen de 34.75 euros (soit une augmentation en nombre +55 % et en valeur moyenne + 34% par rapport au recrutement 2006).

Les dons affectés concernent :

- 401 727 euros pour l'Institut Claude Pompidou (projet de Nice)
- 10 304 euros pour les établissements de Kervihan et Kerdreineg accueillant des enfants handicapés
- 1 895 euros pour l'établissement Ker Sioul accueillant des adultes handicapés
- 4 306 euros pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer
- 6 274 euros pour la résidence Vauban accueillant des personnes âgées
- 875 euros à la Maison d'Accueil Spécialisée du Vernet pour les adultes handicapés
- 1 000 euros pour l'établissement Barr Héol en faveur des malades atteints de la maladie d'Alzheimer
- 1 250 euros pour les actions du service bénévolat

MANIFESTATIONS

Le gala s'est déroulé le 4 septembre, Madame Roland Pozzo di Borgo a généreusement donné 50 000 euros pour couvrir les frais d'organisation tandis que le Four Seasons Hôtel George V a offert le souper.

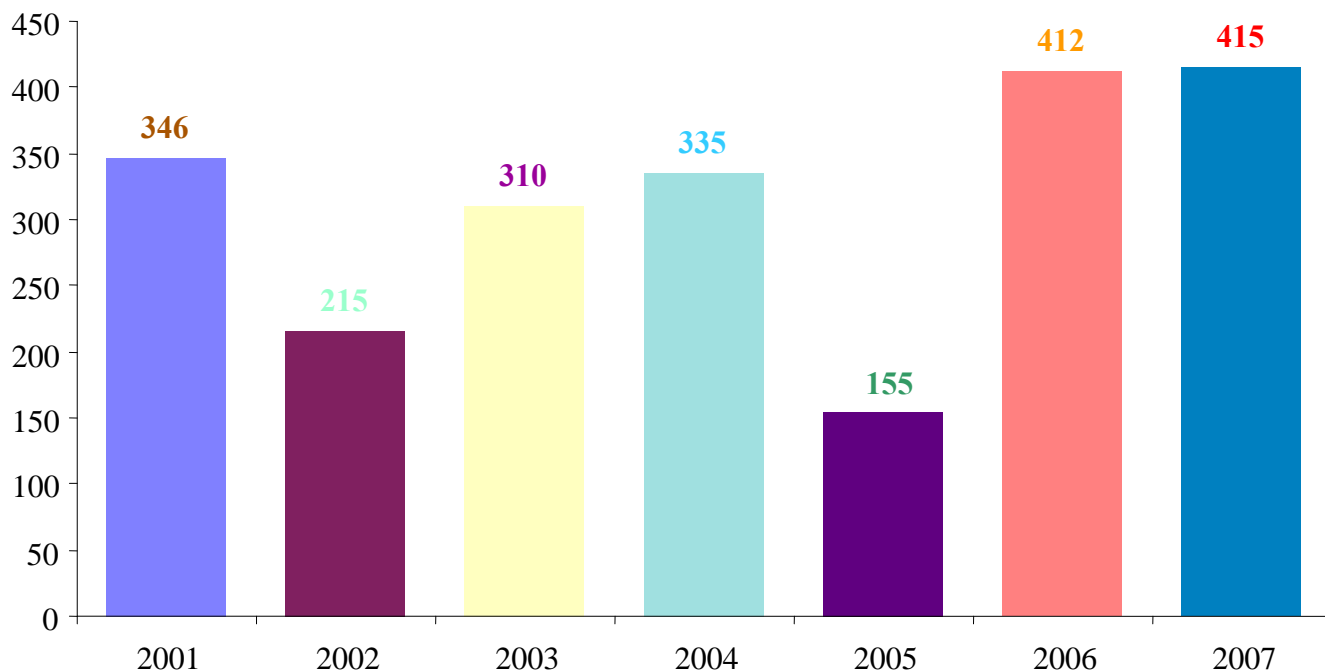
La Fondation a recueilli la somme de **353 115 euros**.

Les frais d'organisation se sont élevés à 58 826 euros, soit un résultat net de 294 287 euros.

LES LEGS

L'ensemble des dossiers traités correspond à un montant de ressources de 368 467 euros. Ce poste de recettes très aléatoires a fait l'objet d'une attention particulière.

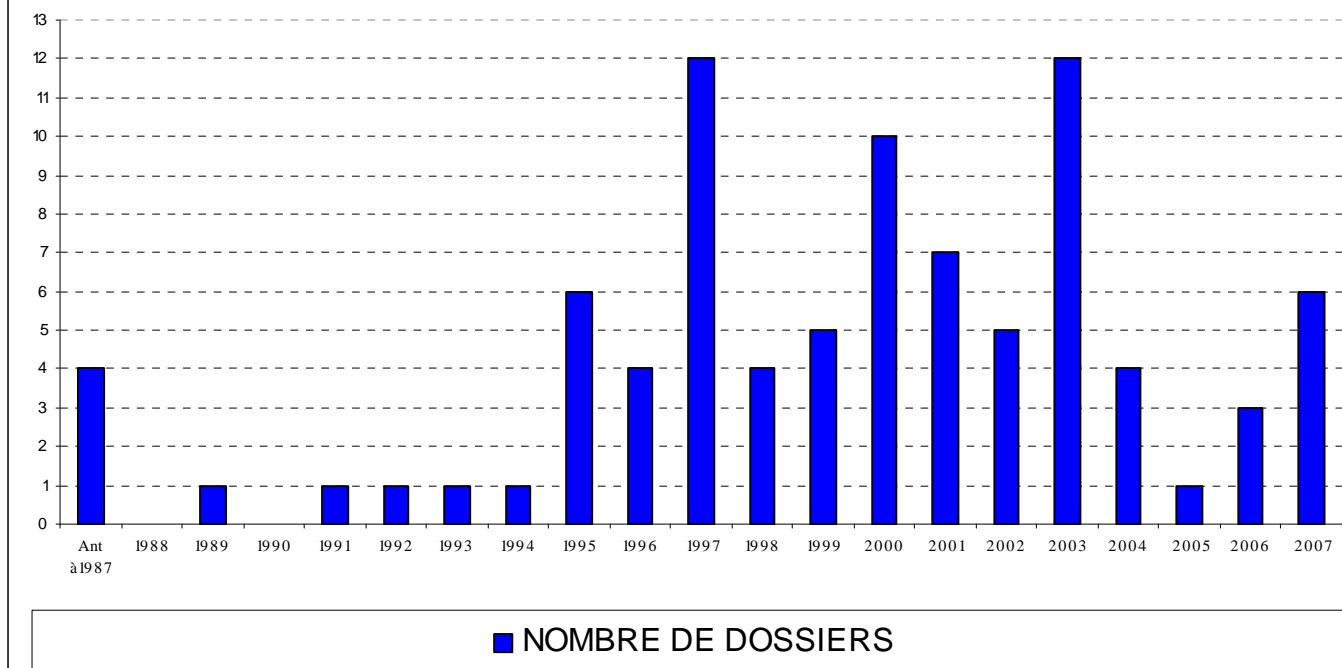
NOTAIRES RENCONTRES LORS DU CONGRES NATIONAL



Différentes **actions complémentaires** à la présence de la fondation au congrès des notaires ont été menées sur la période 2005 à 2007 :

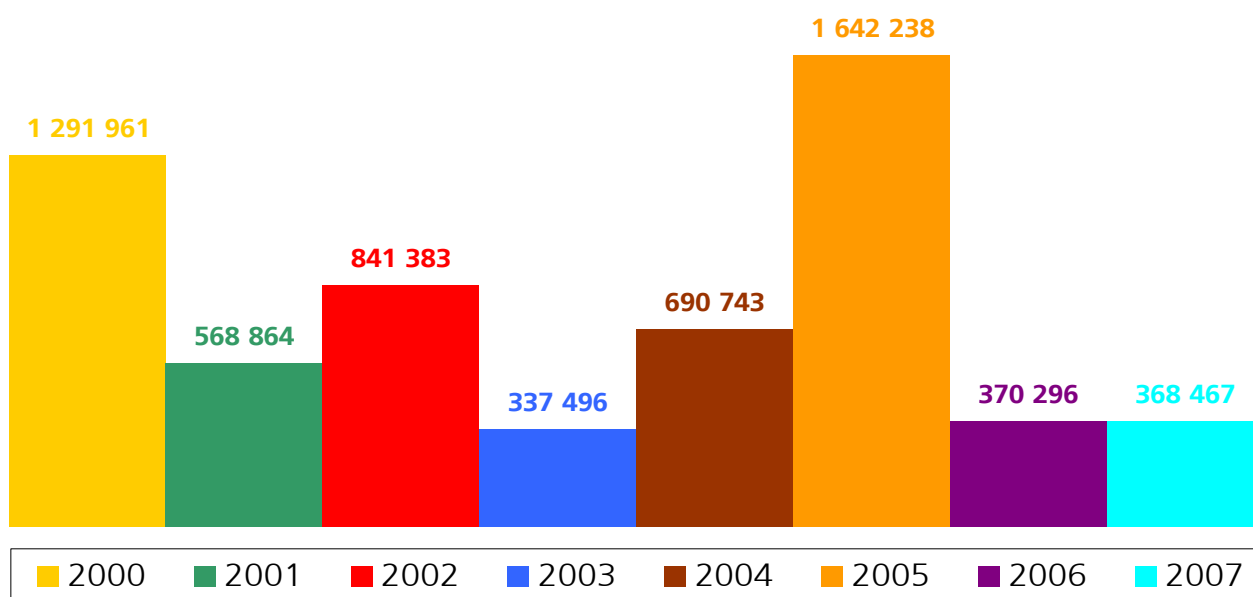
- Création de la plaquette générale et d'une plaquette dons et legs
- Création d'un diaporama de présentation des actions de la fondation
- Réalisation d'une base de données notariale
- Deux interventions par la directrice financière en partenariat avec Monsieur Tokka responsable legs et donations à la Fondation d'Auteuil et Maître Grandin, notaire au Centre Français des Fondations portant sur :
 - > la présentation de la réforme des successions (juillet 2007)
 - > les problèmes juridiques de l'allongement de la vie (décembre 2007).

EVOLUTION DES INTENTIONS DE LEGS AU 31/12/2007



88 dossiers d'intention de legs sont répertoriés.

EVOLUTION DES PRODUITS RELATIFS AUX SUCCESSIONS ET DONATIONS



LES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS	2004	2005	2006	2007
Ministère des Affaires Sociales	32 000	32 000	32 000	32 000
Mairie de Paris	61 000	61 000	61 000	61 000
Sénat Réserve Parlementaire	50 000	50 000	50 000	50 000
Assemblée Nationale Réserve Parlementaire	120 000	120 000	120 000	120 000
Ville de Province ayant des antennes du bénévolat	1 152	1 452	1 352	1 952
Conseils Généraux	3 600	1 500	1 500	1 500
Subvention compensatrice de loyer réglée par la ville de Paris	20 000	20 000	20 000	20 000
TOTAL	287 752	285 952	285 852	286 452
TOTAL DES RESSOURCES	3674920	5094666	3797737	3861001
% SUBVENTION PAR RAPPORT AUX RESSOURCES	8%	6%	8%	7%

Le niveau des subventions reste stable.

S'agissant de l'aide de la collectivité parisienne celle-ci s'exerce dans le cadre de la **convention annuelle** établie entre la Ville de Paris et la Fondation.

Par ailleurs, la Fondation continue de solliciter les villes dans lesquelles le service du bénévolat exerce une activité.

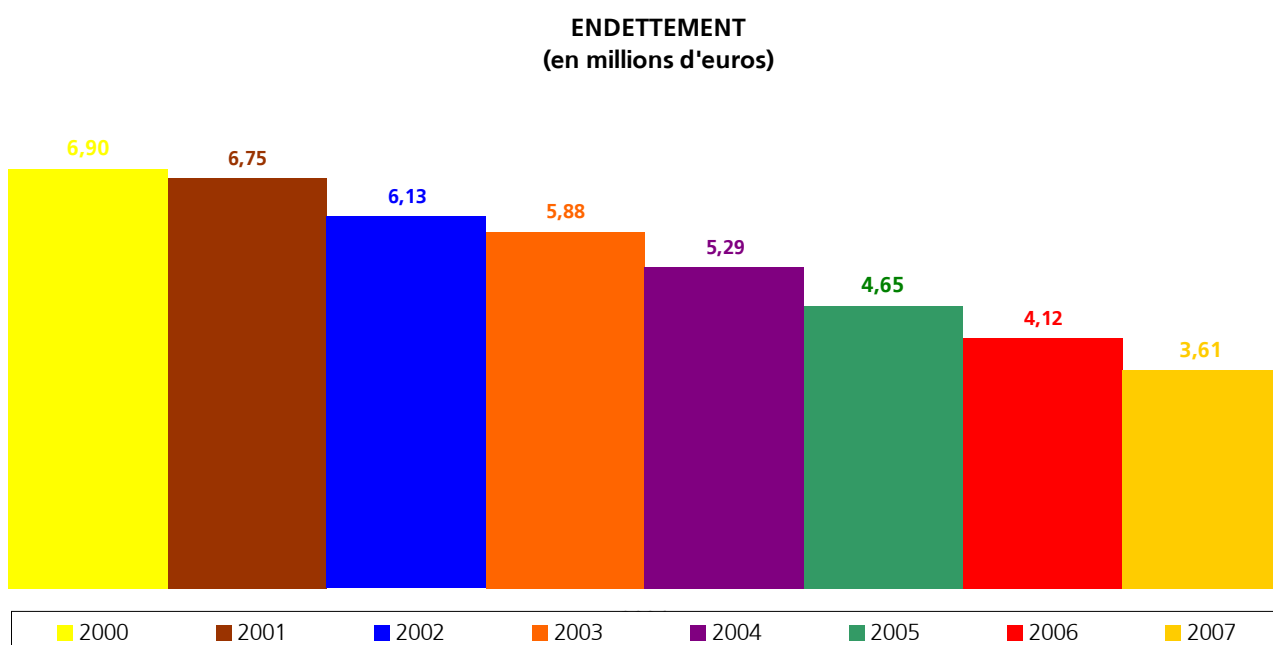
LES DÉPENSES

CHARGES DE PERSONNEL

Le montant des charges relatives au personnel est de **840 475 euros** soit une augmentation **+5 %** par rapport à l'exercice 2006.

ENDETTEMENT

La diminution de la dette se poursuit en l'absence de souscription de nouvel emprunt. Ce mouvement favorise la capacité de crédit vis-à-vis des banques qui sera nécessaire lors d'investissements importants liés à des opérations de restructuration ou de constructions nouvelles. La charge supportée au titre des intérêts de 2007 est de **232 675 euros**.



AIDES ALLOUEES AUX ETABLISSEMENTS

La Fondation est intervenue dans le cadre d'un soutien apporté à différentes opérations de rénovation, d'améliorations des structures ou des équipements existant pour un montant global de **231 328 euros**.

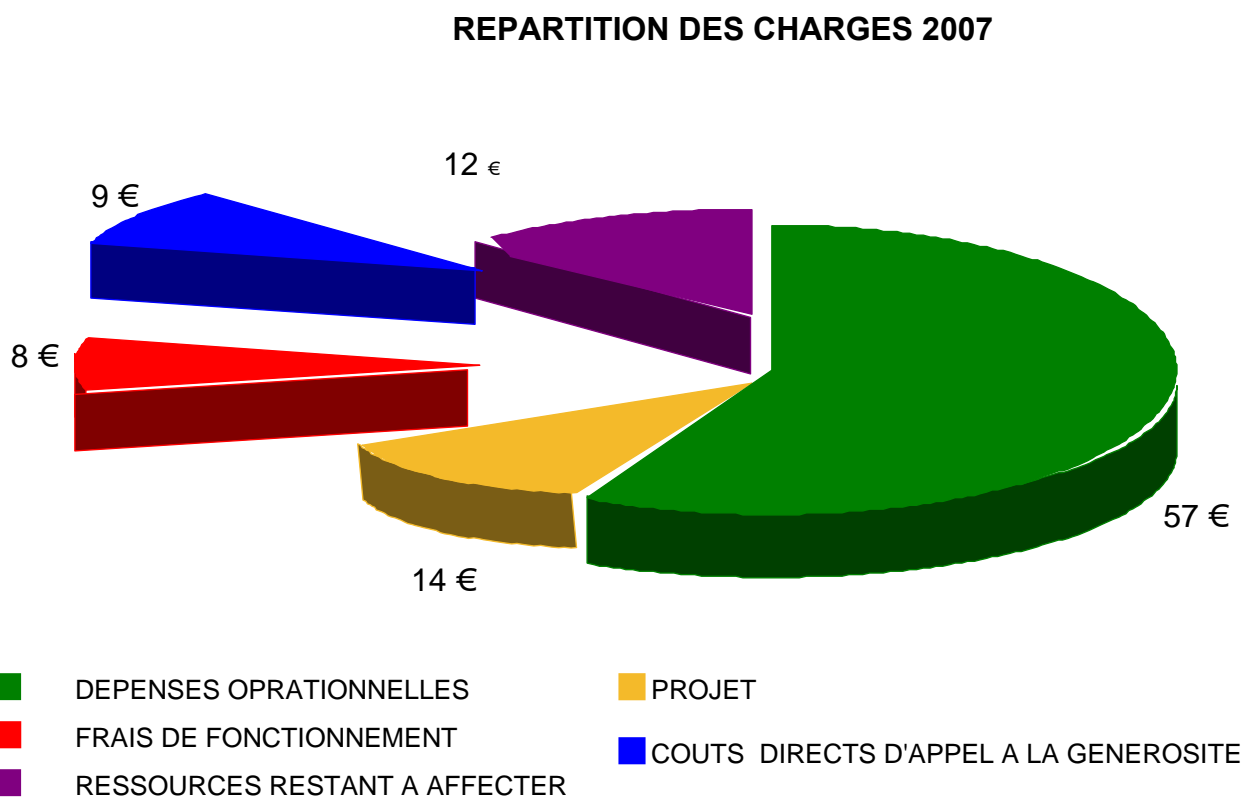
Les plus importantes ont été attribuées aux établissements suivants :

- > **Institut Médico - Professionnel Les Abeilles** : fenêtres
- > **Résidence Vauban** : chambres médicalisées
- > **Maison d'Enfants à Caractère Social - Centre Les Monédières** : salle de loisirs

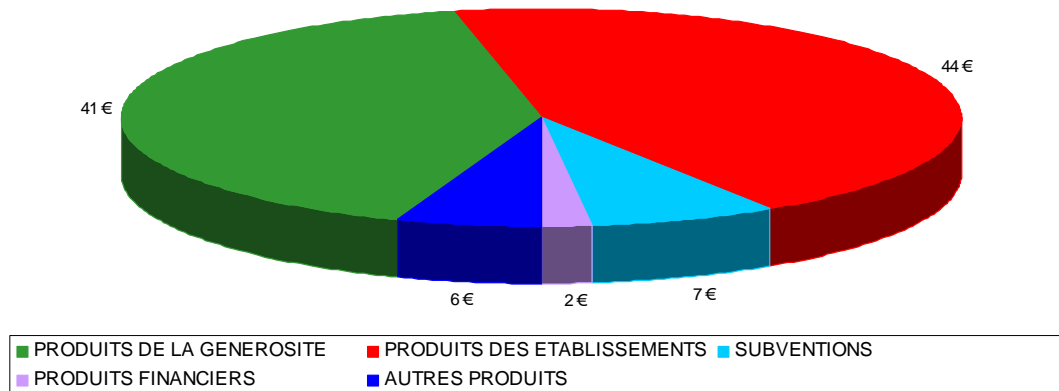
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations relatives aux établissements de la Fondation se sont élevées à **479 947 euros**.

RÉPARTITION DES RESSOURCES ET CHARGES



REPARTITION DES PRODUITS 2007



L'année 2007 a dégagé un excédent de **460 375 euros** sensiblement identique à celui de 2006.

Il s'explique par une augmentation des dons, le maintien des ressources en provenance des legs, une baisse des impôts fonciers ainsi qu'une non utilisation de dépenses budgétées au niveau du poste des frais de communication.

Par ailleurs la Fondation dispose toujours, conformément à la demande exprimée par la Préfecture de Paris, d'une année de fonctionnement d'avance.

ARLES

> Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Agréé depuis 2004 pour accueillir 120 travailleurs (110 handicapés mentaux et 10 travailleurs handicapés psychiques) l'E.S.A.T enregistre une évolution sensible de la nature des personnes orientées vers lui (l'E.S.A.T constitue une solution de repli face à des échecs successifs en milieu ordinaire).

La capacité actuelle de l'établissement couvre largement les besoins sociaux du secteur géographique et trouve un équilibre sur le plan économique grâce à la diversité de ses activités.

En 2007, l'atelier blanchisserie a considérablement augmenté sa clientèle à la suite de la possibilité pour les E.S.A.T de répondre désormais aux appels d'offres des marchés publics. L'atelier de conditionnement a également gagné de nouveaux clients. Globalement, l'ensemble des activités économiques de l'E.S.A.T a enregistré en 2007 une progression du chiffre d'affaires de 7 % et dégagé un résultat économique positif.

> Institut Médico-Professionnel

L'établissement a conforté sa place de véritable acteur de la chaîne médico-sociale en offrant des services adaptés (8 ateliers techniques et 7 unités pédagogiques permettant des activités d'apprentissage scolaire assorties pour certains de temps d'alphabétisation).

L'évolution de la nature des handicaps (augmentation du nombre de jeunes souffrant de psychoses infantiles, d'autisme sévère et de déficience mentale avec trouble du comportement a entraîné, en liaison avec l'I.M.E de Fontvieille également géré par l'association Les Abeilles, un projet de restructuration commun axé sur la création de deux Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile. (S.E.S.S.A.D).

La Fondation a participé au plan de modernisation et de travaux de mise en conformité pour un montant de 90 000 euros (pose de nouvelles fenêtres).

BELFORT

> Résidence Vauban

La réhabilitation du **deuxième étage**, rendue nécessaire pour améliorer l'accueil des résidents, a été effectuée. Un caractère hôtelier convivial et chaleureux a été recherché pour l'aménagement de ces lieux de vie en commun (salon,

salle d'animation, salle de restaurant, cuisine). La réalisation de la salle d'animation permet à la résidence d'accueillir une fois par mois en partenariat avec l'université populaire de Franche-Comté des cycles de conférences pour les résidents.

La restructuration du **premier étage** a été envisagée pour tenir compte de l'évolution de la dépendance de cette résidence qui était, il y a quelques années encore, un foyer logement avec secteur de cure médicale. La transformation de studios en chambres médicalisées permet une prise en charge et un suivi médical optimal (appareil à oxygène, matériel de nutrition parentérale, perfusion...)
La Fondation a accordé une subvention de 60 000 euros à cette opération.
Par ailleurs, le transfert de bail a été signé et a pris effet au 1^{er} janvier 2007, l'association Les Bons Enfants devenant le locataire de la ville de Belfort.

BREHAN

> Foyer Ker Sioul

Le principe de rapprochement des associations Ker Sioul et Kervihan menant à la fusion-absorption de Ker Sioul par Kervihan a été adopté par l'assemblée générale extraordinaire du 16 février 2007. Cette fusion-absorption devait être envisagée pour retrouver une situation financière équilibrée dans le cadre de la création d'un pôle adulte.

Le déficit cumulé entre 2002 et 2005 a été repris par la DDASS sous condition qu'un contrat d'objectifs et de moyens sur 5 ans soit élaboré.

Les premières mesures de réorganisation, facilitées par les liens étroits existant entre les deux associations, ont été mises en œuvre (transformation du poste de médecin chef de service, harmonisation des procédures de travail en particulier).

> Centre de Kervihan

A la suite de la fermeture de places infanto-juvéniles dans le secteur psychiatrique, l'association est confrontée à un accroissement de prise en charge de jeunes déficients intellectuels présentant de graves troubles du comportement et souvent à traits autistiques. Face à cette situation la restructuration de l'I.M.E Kerdreineg est envisagée. Au regard cependant de l'importance des coûts liés à cette opération, la Fondation fortement sollicitée a demandé qu'une véritable réflexion stratégique sur le long terme soit au préalable élaborée.

> Centre Barr Héol (Maladie d'Alzheimer)

Les plans architecturaux, les autorisations et les ressources nécessaires à la construction de l'extension du centre (création de locaux d'accueil de jour et de chambres d'accueil de nuit, locaux destinés à la formation des aidants et à l'information des familles) ont été réalisés et obtenus.

Le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de 850 000 euros.

Le plan de financement prévisionnel (sous réserve d'ajustement de la redevance) est le suivant :

Fondation Claude Pompidou	582 000 euros
Fondation Conny-Maeva	100 000 euros
Subvention du Conseil Général	168 000 euros

GUERET

> Maison d'Accueil Spécialisé

La Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité gère la Maison d'Accueil Spécialisée du Vernet, la Fondation Claude Pompidou étant propriétaire des bâtiments. La cession de ceux-ci à la Fondation Caisses d'Epargne n'est toujours pas finalisée - en dépit des relances de la Fondation - en raison de l'incertitude du locataire quant à ses objectifs de restructuration régionale.

MERLINES

> Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

L'audit effectué à la demande du conseil d'administration de l'association gestionnaire a mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements et la nécessité d'actualiser ou d'ajuster des procédures liées à la prise en charge des résidents. Des groupes de travail ont été lancés mobilisant l'ensemble du personnel.

A la suite du départ du directeur, c'est le directeur de la maison d'enfants à caractère social de Treignac qui a assuré l'intérim de la direction du mois de septembre 2007 au mois de mars 2008, date à laquelle un nouveau directeur sera recruté.

TREIGNAC

> Maison d'Enfants à Caractère Social

Au 1^{er} janvier 2007, 73 % de la population des jeunes pris en charge par le centre des Monédières sont constitués de mineurs isolés étrangers. Or pour la première fois depuis plusieurs années, l'établissement n'enregistre aucune liste d'attente de placements de jeunes immigrés clandestins.

L'aide sociale à l'enfance (A.S.E) de Paris, qui oriente des jeunes sur l'établissement pour 64 % de l'activité de celui-ci, constate une stagnation voire un ralentissement du phénomène migratoire. Cette spécialisation de fait du centre des Monédières est donc menacée. Cette situation qui est la conséquence des politiques en matière d'immigration tant européennes (Traité d'Amsterdam en 1997) que nationales (loi du 26 11 2003 relative à la maîtrise de l'immigration et la loi du 24 07 2006 relative à l'immigration et à l'intégration) implique

que l'établissement définisse la stratégie à mettre en place pour assurer sa pérennité si un fléchissement migratoire venait à se confirmer.

La Fondation a financé des travaux sur les façades et l'aménagement d'une salle d'animation pour les jeunes de l'établissement pour un montant total de 84 379 euros.

SARREBOURG

> Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Le décès de Monsieur Pierre Messmer survenu le 29 août, a endeuillé l'association Les Jardins qu'il présidait depuis 1994.

Monsieur Alain Marty député maire de Sarrebourg lui a succédé à ce poste. La Fondation a procédé à la désignation de deux nouveaux administrateurs, Madame Valérie Breton et Monsieur Dominique Dunant, qui siègeront conformément aux dispositions de la convention liant l'EHPAD et la Fondation.

PROJETS

> Nice

La nouvelle présidente de la fondation, Madame Bernadette Chirac a réaffirmé l'engagement de celle-ci en faveur du projet de création de l'Institut Claude Pompidou.

La Fondation est partenaire du C.H.U de Nice à hauteur de 4 000 000 euros. Le CHU pilote le projet dont il assurera la maîtrise d'ouvrage et d'exploitation.

L'Institut Claude Pompidou doit être une structure innovante d'une capacité de 72 lits entièrement dédiée à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer quelque soit le stade de la maladie et intégrant une structure de recherche.

L'architecte désigné à la suite du concours de maîtrise d'œuvre est le cabinet Barani (Nice). La Fondation a élaboré et proposé au CHU une convention de partenariat. Elle a poursuivi activement la recherche de fonds nécessaires avec en particulier la conclusion le 15 mai d'un contrat de mécénat avec la société Tarkett SAS domiciliée à Nanterre.

EVOLUTION ET TENDANCES

DE NOUVELLES ORIENTATIONS

Conformément à la **décision** du Conseil d'administration du 14 décembre 2006, le service du bénévolat de la Fondation Claude Pompidou a développé cette année des actions pour les **personnes âgées** en situation d'**isolement** social, tant à domicile qu'en institution.

A Paris, le don d'un minibus par la GMF à la Fondation et la participation active des bénévoles ont permis la création d'un service d'accompagnement de personnes âgées en institution à des sorties. Rencontrant un franc succès, ce service, qui a vu le jour en février 2007, a pris de l'ampleur et suscite l'adhésion de tous : les personnes âgées qui retrouvent pour certaines d'entre-elles une vie sociale, les institutions hospitalières partenaires et les bénévoles qui apprécient ces sorties favorisant les échanges.

Par ailleurs, un projet d'accompagnement à domicile de personnes atteintes de la maladie d'**Alzheimer**, dans la perspective de proposer des moments de répit à leurs proches, est à l'étude en lien avec les Centres d'Accueil de Jour de la Mairie de Paris.

A Poitiers, la survie de l'antenne, destinée à l'origine exclusivement aux enfants en situation de handicap, a été mise en cause en 2006 en raison d'une **baisse** des demandes des parents d'enfants handicapés. Aussi, une **nouvelle orientation** a-t-elle été donnée à ses actions et la décision de répondre aux demandes de **personnes âgées isolées à domicile**, en lien avec le réseau gérontologique local, a eu pour effet de relancer l'activité de l'antenne.

Cette **orientation gériatrique** qui se développe également au sein des institutions hospitalières au travers de nouvelles demandes de la part des professionnels, soulève toutefois une interrogation majeure : celle de la capacité de la Fondation à recruter en **nombre suffisant** des bénévoles pour assurer ces missions. Il paraît important de ne pas sous-estimer l'impact d'une vision très négative et dévalorisée de la vieillesse largement véhiculée par la société actuelle.

S'agissant du service des enfants handicapés, la baisse des demandes des familles ayant un enfant handicapé se confirme **en régions**. L'effectif national des familles est passé de 589 familles aidées en 2006 à 522 familles. Ce **phénomène** s'explique partiellement par la fermeture de l'antenne de Bordeaux et par la réorganisation de celles de Lyon et de Montpellier mais aussi par la création de nouvelles structures d'accueil dans certaines régions.

Par ailleurs, la Fondation ne peut prendre en compte les demandes croissantes concernant des **adultes** handicapés, leur prise en charge n'entrant pas dans les missions de la Fondation (centrées sur l'aide à l'enfance handicapée) et nécessitant, dans de nombreux cas, une compétence professionnelle qui n'est pas le fait de ses bénévoles.

A l'inverse, **en région parisienne**, les demandes sont trop nombreuses pour être prise en charge dans leur totalité. Seules 20 % d'entre elles ont pu être satisfaites cette année.

L'évolution du profil du bénévole et des moyens de recrutement

Le **rajeunissement** des bénévoles engagés se confirme cette année. Les bénévoles ayant moins de 30 ans se mobilisent un peu plus chaque année. Leur engagement s'inscrit dans un mouvement de **reconnaissance** du bénévolat par la société et par les pouvoirs publics.

Aussi, la création du **Passeport du Bénévolat** par France Bénévolat vient-elle valoriser le parcours des bénévoles en le faisant attester par les associations qui les ont accueillis. Cette reconnaissance passe également par la **VAEB** (Validation des Acquis de l'Expérience Bénévole) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme (CAP, BTS ou diplôme universitaire) et par la validation de plus en plus fréquente des stages effectués par des stagiaires psychologues ou appartenant au monde médico-social.

Certes, cette reconnaissance des actions de bénévolat permet de **fidéliser** les bénévoles en valorisant leurs actions mais elle peut entraîner, en revanche, une formalisation excessive et une volonté d'**instrumentalisation** du bénévolat par ses propres acteurs, risquant de porter atteinte à son essence même.

Enfin, au delà du plaisir de les accueillir, il faut veiller à limiter une trop forte croissance du nombre de jeunes bénévoles en raison de la **difficulté** des missions que la Fondation propose (handicaps lourds, maladies graves, situations de détresse et d'exclusion), missions auxquelles la jeune expérience de ces bénévoles n'est pas toujours adaptée.

L'augmentation du nombre de bénévoles « **zappeurs** » se confirme également. Plus qu'autrefois, il semble que l'on se désengage avec la même facilité que l'on s'est engagé. Eu égard aux attentes des personnes que les bénévoles accompagnent, cette attitude pose bien évidemment problème car elle ne tient pas compte de la **durée** nécessaire à l'établissement d'un **lien** et de l'importance de la **continuité** de ce dernier pour la personne malade, handicapée ou âgée.

Il faut aussi noter une stagnation du nombre des bénévoles **retraités**, très mobilisés par leur vie familiale et s'investissant par ailleurs dans des activités de loisirs et des actions de bénévolat social, culturel, de scolarisation ou d'alphabétisation par exemple.

Enfin, l'**individualisme** croissant des motivations des bénévoles est une réalité avec laquelle les associations doivent désormais « composer ». France Bénévolat a montré, dans une étude récente en collaboration avec le CerPHI (Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie), que par le passé, le bénévole se mettait

au service du projet de l'association qu'il rejoignait, alors qu'aujourd'hui il entend davantage que ce projet associatif réponde en priorité à ses attentes personnelles.

Face à ces nouvelles orientations et à ces modifications du profil des bénévoles, force est de trouver de nouvelles formes de recrutement et de fonctionnement. Aussi, le recours à des **entreprises** qui proposent à leurs salariés de faire des heures de bénévolat au bénéfice de la Fondation a-t-il été initié et semble prometteur. Ou encore, la mise en commun ou la **mutualisation** des moyens de structures identiques à la Fondation avec d'autres organismes ou associations pourrait aussi être une perspective intéressante.

Le refus d'agrément pour représenter les usagers

La Fondation Claude Pompidou s'est vue opposer un **refus d'agrément** pour représenter les usagers dans les établissements hospitaliers. Elle assurait cette fonction depuis 1998 dans plusieurs établissements de l'Assistance Publique–Hôpitaux de Paris. Le motif du refus porte sur le fait que la Fondation ne remplit pas les critères de l'agrément « en n'agissant pas dans la défense des droits du patient » et « en n'organisant pas de formations sur ce thème ».

Cet agrément est important car sans ce « label » bon nombre d'associations oeuvrant dans le domaine du maintien du lien social et non agréées risquent d'être écartées des lieux de concertation et de réflexion sur la **qualité** de la prise en charge des patients au sein des établissements de santé.

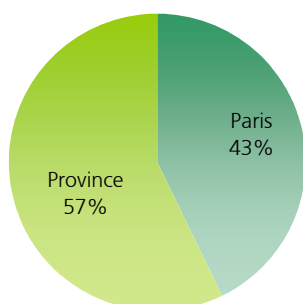
Une réflexion et des moyens de mobilisation sur cette question sont au cœur des préoccupations de l'ANAMS (Alliance Nationale des Associations en Milieu de Santé) dont la Fondation assure la présidence actuellement.

L'EFFECTIF GLOBAL DES BÉNÉVOLES : 877*

En 2007 : **209** nouveaux bénévoles ont été engagés

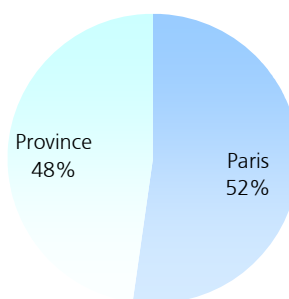
218 bénévoles ont démissionné

SERVICE DES ENFANTS HANDICAPÉS 518 bénévoles



297 bénévoles en province
221 bénévoles à Paris

SERVICE à L'HOPITAL 295 bénévoles



141 bénévoles en province
154 bénévoles à Paris

SERVICE MINIBUS à PARIS 56 bénévoles

"BENEVOLES ADMINISTRATIFS" 8 bénévoles

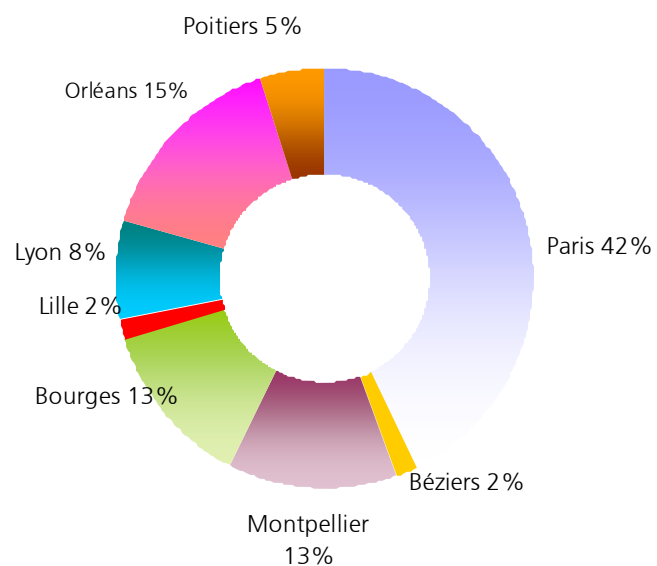


* 877 bénévoles ont été en activité **au cours** de l'année 2007.

EFFECTIF GLOBAL EN 2007

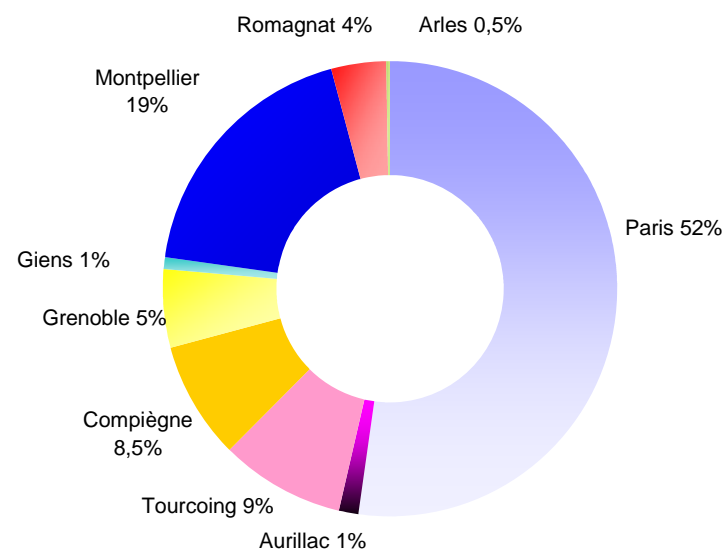
518 bénévoles

SERVICE DES ENFANTS HANDICAPÉS



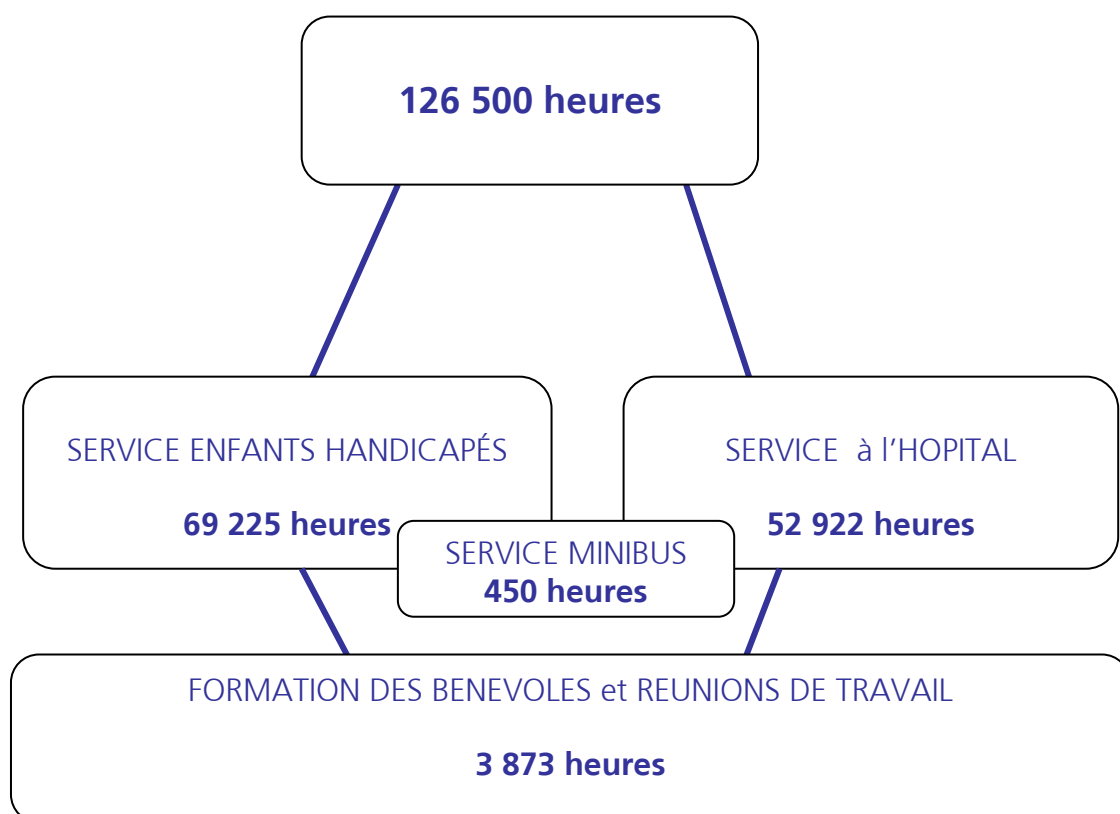
295 bénévoles

SERVICE A L'HOPITAL



A PARIS, SERVICE MINIBUS - Service d'accompagnement des personnes âgées en institution lors de sorties est assuré par des bénévoles venant des deux autres services : Service des Enfants handicapés (47 %) et Service à l'hôpital (53 %)

**LE NOMBRE D'HEURES DE BENEVOLAT
EFFECTUÉES SUR LE PLAN NATIONAL
en 2007
à l'hôpital, auprès des personnes âgées
et auprès des familles ayant un enfant handicapé**



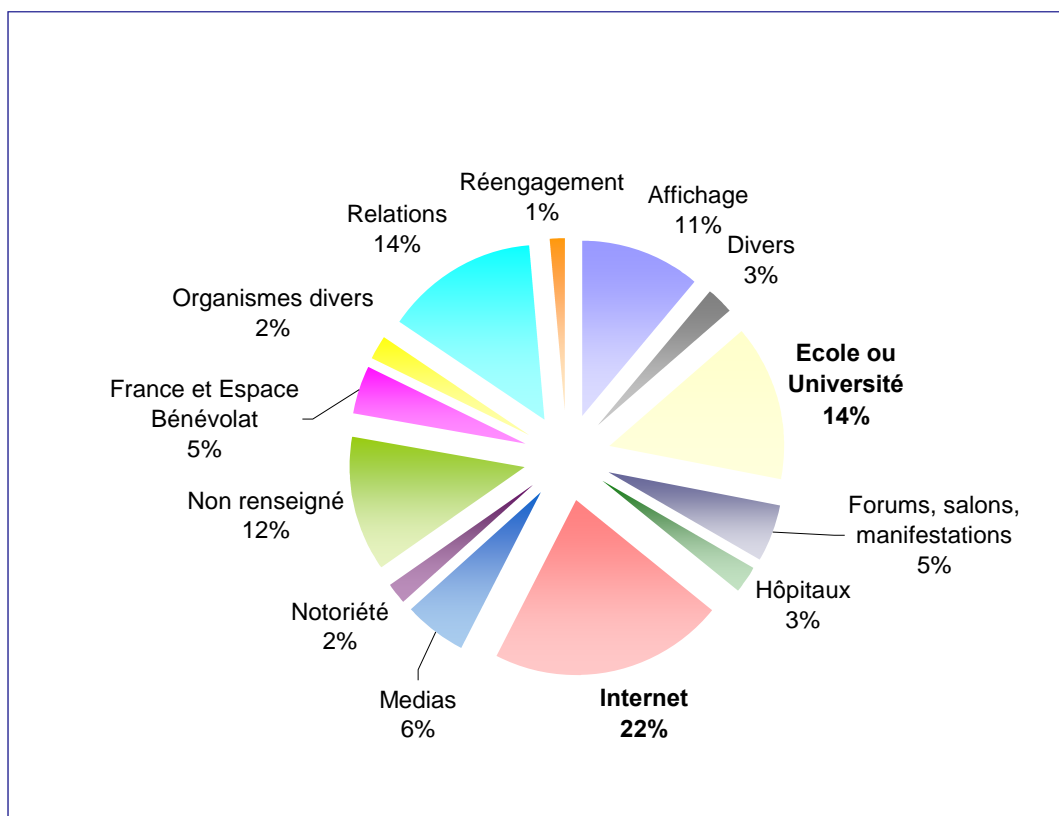
Ce total inclut également les heures consacrées par les responsables bénévoles à la gestion de leurs antennes, à l'encadrement des bénévoles, à leur formation sur le terrain et à l'évaluation des actions menées.

LE RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES

209 bénévoles ont été recrutés en 2007 au niveau national

169 bénévoles avaient été recrutés en 2006

Origine des candidatures des bénévoles engagés en 2007



277 personnes se sont inscrites en ligne après avoir consulté le site Internet de la Fondation.

On notera, comme l'année précédente, une utilisation d'Internet plus importante chez les candidats parisiens (31 % de bénévoles engagés à Paris pour 22 % au niveau national).

17 réunions d'information pour les candidats ont été organisées à Paris

**134 personnes sont venues en réunions d'information
et**

68 personnes se sont engagées

Remarque : les bénévoles engagés au Service Minibus n'ont pas participé aux réunions d'information et leur nombre n'est pas comptabilisé ci-dessus.

LES MOTIFS DE DEMISSION DES BÉNÉVOLES

218 bénévoles ont démissionné en 2007 :

	Nombre de bénévoles	
Arrêt activité par la FCP	14	6 %
Déménagement	23	11%
Exclusion	2	1 %
Insatisfaction	8	4 %
Sans donner de raisons	73	33%
Raisons personnelles et familiales	66	30%
Raisons professionnelles	12	6%
Santé	18	8%
Décès	2	1%

LA DUREE DE L'ENGAGEMENT

En 2003 sur 175 bénévoles engagés dans l'année 14 ont démissionné la même année (8%).



En 2007 Sur 209 bénévoles engagés 32 ont démissionnée avant la fin 2007 (15 %)

La durée moyenne de l'engagement des bénévoles est de 6 ans.

Par ailleurs, les démissions des bénévoles étudiants représentent 36% des démissions totales. Le pourcentage de bénévoles démissionnant « sans donner de raisons » pourrait indiquer une tendance à moins de rigueur dans l'engagement.

LE PROFIL DES BENEVOLES

Sexe

	757 femmes	86 %
	120 hommes	14 %

Age des bénévoles

La répartition des bénévoles par tranche d'âge

18 à 25 ans 20 %	26 à 45 ans 19 %	46 à 60 ans 21 %	61 ans et plus 40 %
----------------------------	----------------------------	----------------------------	-------------------------------

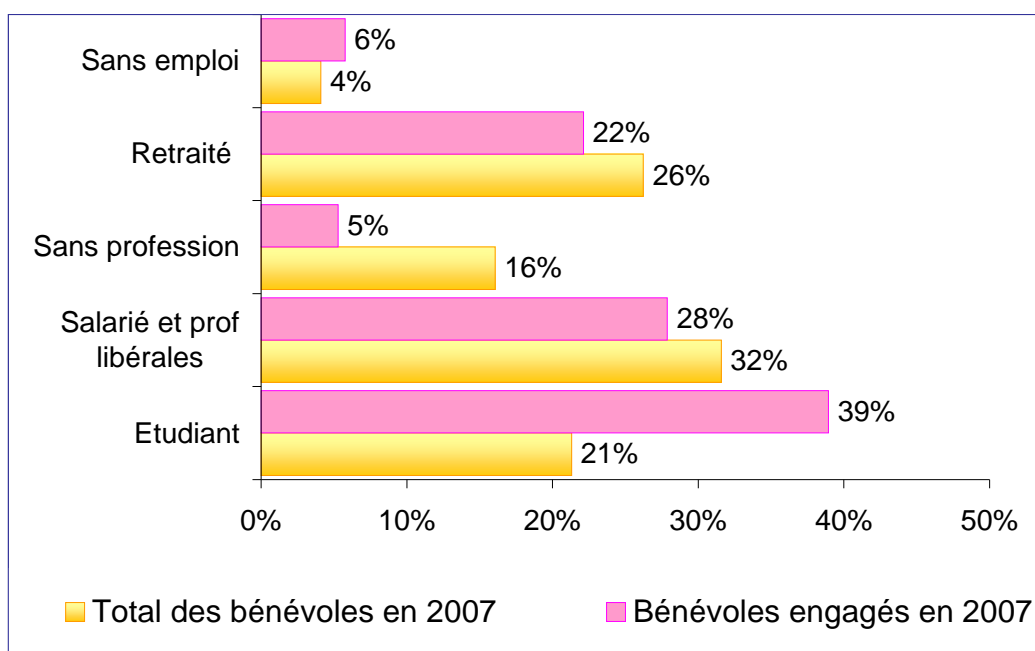
Sur l'effectif global, l'**âge moyen** des bénévoles en 2007 est de 50 ans (51 ans en 2006).

La répartition des bénévoles des bénévoles engagés en 2007 par tranche d'âge

18 à 25 ans 42%	26 à 45 ans 23 %	46 à 60 ans 15 %	61 ans et plus 20 %
---------------------------	----------------------------	----------------------------	-------------------------------

L'âge moyen des bénévoles engagés en 2007 est de 34 ans.

LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



Les 39 % d'étudiants engagés cette année sont à mettre en corrélation avec le pourcentage de jeunes bénévoles engagés (42 % de moins de 25 ans, voir page précédente).

SERVICE DES ENFANTS HANDICAPÉS

522 FAMILLES AIDÉES

et

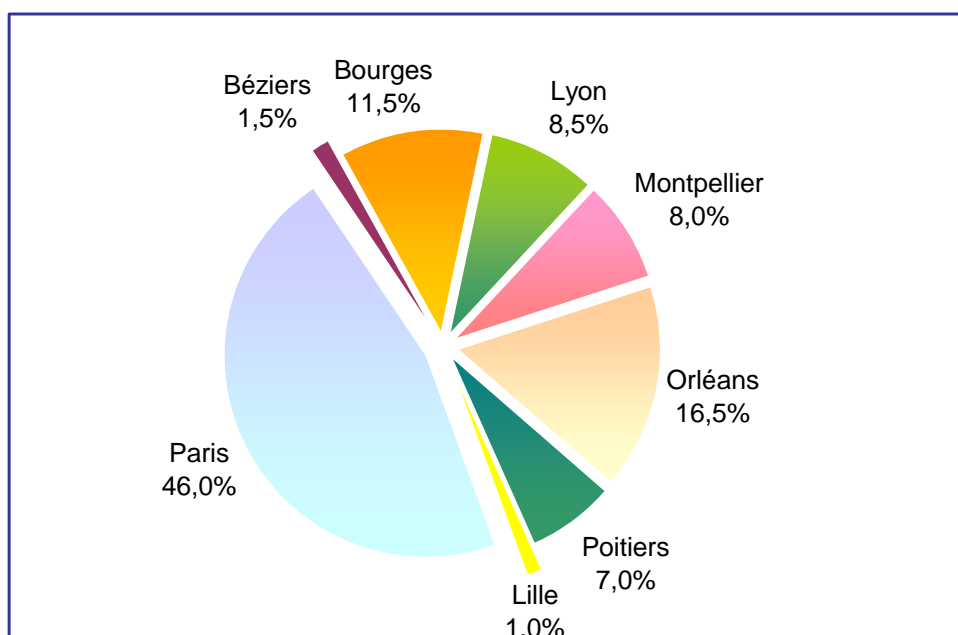
538 personnes handicapées (242 à Paris et 296 en province)

238 familles aidées résident à Paris et en Ile de France (255 en 2006)

284 familles résidant en Province (334 en 2006)

La fermeture de l'antenne de Bordeaux et la réorganisation de celles de Montpellier et de Lyon expliquent en partie la baisse du nombre des familles aidées.

La répartition des familles aidées



En 2007, 129 nouvelles demandes de familles ont été reçues par la Fondation à Paris dont seules 31% d'entre-elles ont été jugées recevables.

Cette année encore, une partie des demandes non recevables concernent des adultes handicapés et les personnes âgées (21 %). Leur prise en charge constitue, on le sait, un problème d'envergure nationale.

Origine de la demande des familles

Au niveau national **51 nouvelles familles** ont pu être **aidées** (13 à Paris et 38 en province).

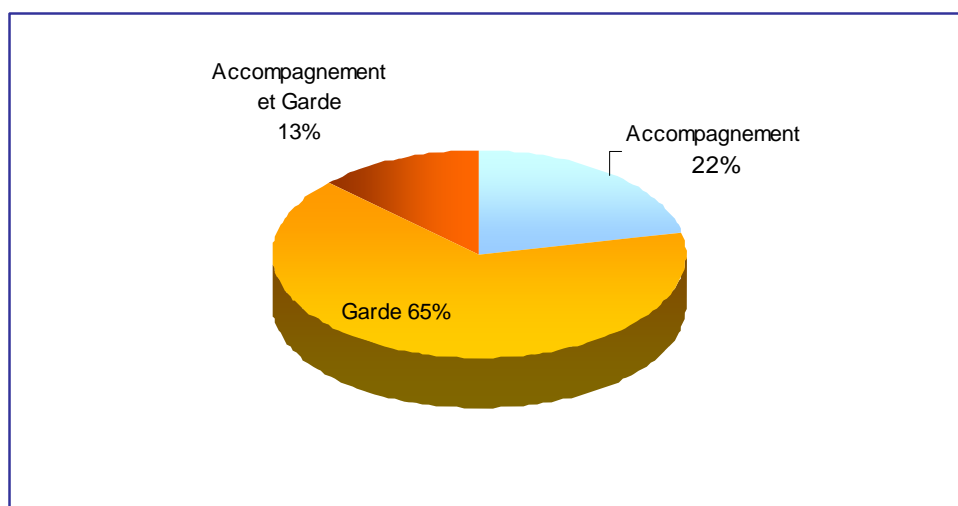
Le plus grand nombre (près de 70 %) des demandes émane d'organismes divers (associations, services sociaux et médico-sociaux des mairies) et des assistantes sociales des centres d'accueil spécialisés. Le bouche à l'oreille reste un moyen important (17,5%).

Enfin, 10% de nouvelles familles aidées en 2007 sont les demandes renouvelées et seuls 3,5 % sont issues des rencontres avec les familles lors des forums, des salons ou des manifestations.

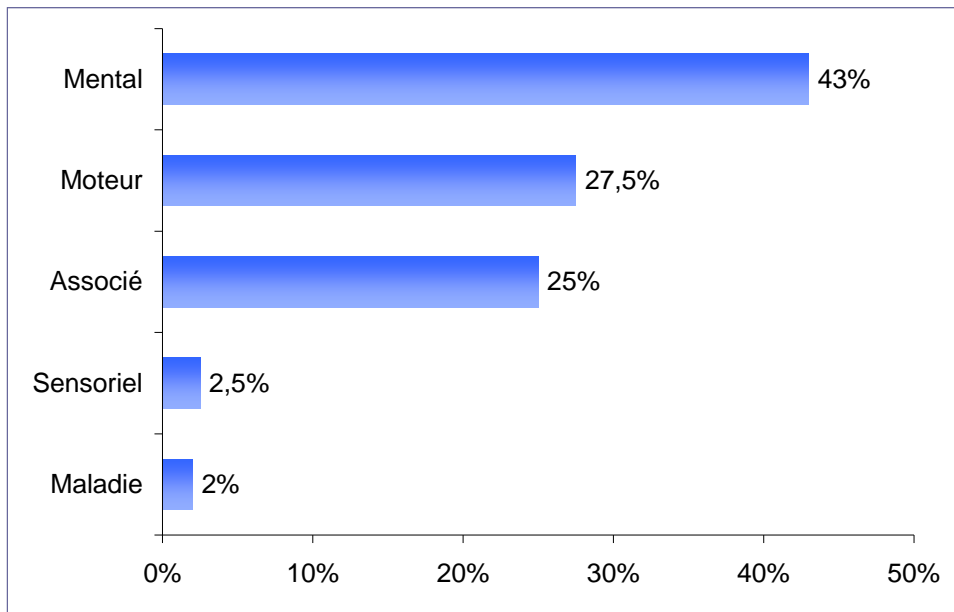
Sur le plan national la Fondation a cessé d'aider cette année 102 familles (124 familles en 2006).

Les types d'interventions auprès des familles

Les missions réalisées par les bénévoles sont soit des gardes des enfants à domicile, soit des accompagnements à l'extérieur.

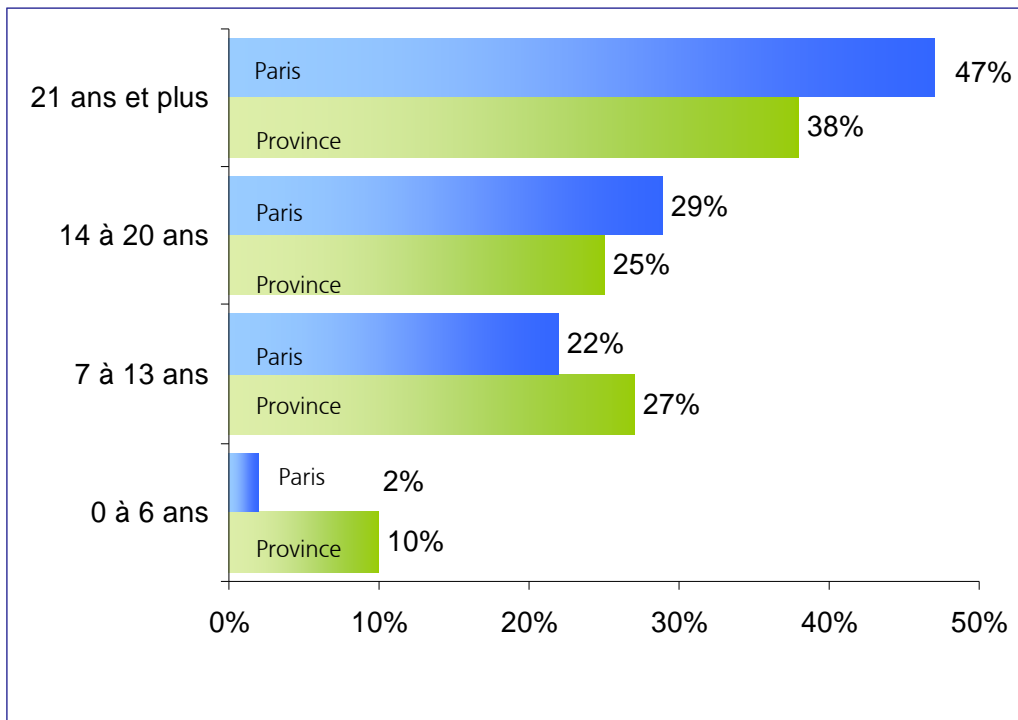


Les types de handicap



68 % des enfants sont porteurs d'un handicap **mental** (43% + 25 %).

Age des personnes handicapées



Le nombre des enfants en bas âge est supérieur en province. A Paris, celui des adultes handicapés (plus de 21 ans) représente près de la moitié des effectifs mais reste stable.

SERVICE À L'HÔPITAL

Au niveau national les bénévoles de la Fondation sont présents dans **77 services** répartis dans **39 établissements**.

A Paris, les bénévoles interviennent dans **42 services** (dont **15 services de gériatrie**) dans **21 établissements**.

Les établissements de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

HOPITAL BICETRE	Médecine Interne
HOPITAL BICHAT-CLAUDE BERNARD	Gériatrie Soins de suite et de réadaptation (SSR) / Urgences / Médiathèque
HOPITAL BRETONNEAU	VALLOTON / Gériatrie -Soins de suite et de réadaptation (SSR)/ PICASSO - Gériatrie SSR / DEGAS - Gériatrie SSR
HOPITAL CHARLES FOIX	CAILLEBOTTE - Gériatrie Soins de longue durée (SLD) SISLEY – Gériatrie SLD / COROT – Gériatrie SLD
HOPITAL DE L'HOTEL DIEU	Gériatrie - La Triade
HOPITAL LARIBOISIERE	Hématologie-Oncologie / Pneumologie
HOPITAL NECKER - ENFANTS MALADES	Urgences
HOPITAL DE LA PITÉ SALPETRIERE	Maladies du Métabolisme / Radiologie / Radiologie Urgences
HOPITAL ROBERT DEBRÉ	Gastro entérologie / Hématologie / Maladies infectieuses / Médecine interne
HOPITAL ROTHSCHILD	Réanimation Pédiatrique Polyvalente
HOPITAL SAINT ANTOINE	Gériatrie Aiguë
Hôpital BROCA - LA COLLEGIALE	Pneumologie / Gériatrie aiguë
HOPITAL VAUGIRARD	Gériatrie
	St. LAMBERT Gériatrie -Unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) / VAUGIRARD –Gériatrie SSR

Les établissements hors AP-HP

Centre National d'Ophtalmologie des QUINZE-VINGTS	Ophtalmologie II, III, IV et V / Consultations II et IV
La MAISON SUR SEINE	Soins palliatifs
« LES ABONDANCES » (Boulogne)	Gériatrie Soins de longue durée (SLD)
RESIDENCE MEDICALE JULIE SIEGFRIED	Gériatrie

Etablissements pour enfants et personnes handicapées

HOPITAL DE JOUR GEORGES VACOLA	MAISON SAINTE GERMAINE
CENTRE SAINT JEAN DE DIEU	INSTITUT NOTRE ECOLE

Le service à l'hôpital en province

Les bénévoles interviennent dans **35 services** dans **18 établissements**

ARLES	CHU D'Arles – E.P.H.A.D. Maison du lac	Gériatrie
AURILLAC	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL	Cancérologie
COMPIEGNE	CENTRE FOURNIER SARLOVEZE	Gériatrie SSR et Maison de retraite
GIENS	HOPITAL RENÉE SABRAN	Rééducation fonctionnelle (3 services)
GRENOBLE	HOPITAL ALBERT MICHALON	Neurochirurgie
LYON	LA FOUGERAIE	
MONTPELLIER	CLINIQUE RECH	Neuropsychiatrie, Neurologie
	HOPITAL GUI DE CHAULLIAC	Neurochirurgie A, B et Neurologie
	HOPITAL SAINT ELOI	Médecine Interne A, E et F
	LES MATELLES - Notre Dame des Champs	Maison de retraite médicalisée
	CLINIQUE DU VAL D'AURELLE	Val d'Aurelle A - chirurgie Val d'Aurelle A - Médecine Val d'Aurelle B – Médecine
PUY-GIROUX (Clermont Ferrand)	CENTRE DES POLYHANDICAPÉS	
ROMAGNAT	CENTRE MEDICAL INFANTILE	Pédiatrie : I.E.M., Azuréane, Arléane, Charmeil, L'Ilofent, Océane
SAINT HILAIRE DU TOUVET	CENTRE MEDICAL DE ROCHEPLANE	Neurologie, Chirurgie de la main, Soins de suite médicalisés
TOURCOING Hôpital G. DRON	RESIDENCE HENRI MALATRAY	Gériatrie
	RESIDENCE ISABEAU DU BOSQUEL	Gériatrie
	RESIDENCE MAHAUT DE GUISNES	Gériatrie
BONDUES	RESIDENCE LES FOUGERES	Gériatrie

LES REALISATIONS ET LES PROJETS

LES REALISATIONS

S'agissant du **service à l'Hôpital**, la Fondation a consolidé ses équipes de bénévoles intervenant auprès des **personnes âgées** dans les établissements de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Elle ne peut répondre à toutes les demandes émanant des institutions qui augmentent chaque année et, pour des raisons qualitatives, a choisi d'affirmer en priorité sa présence dans les services hospitaliers où son savoir-faire est déjà reconnu.

En province, dans le Cantal, à **Aurillac**, l'action des bénévoles au Centre Médico-Chirurgical s'est développée dans de bonnes conditions. En revanche, en **Arles**, en raison de difficultés liées au recrutement de bénévoles pour l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, l'antenne n'a pas su prendre son essor au cours de l'année 2007. De nouvelles tentatives de sensibilisation du public doivent être mises en œuvre en 2008.

Quant au service des enfants handicapés en province, l'arrivée de nouveaux responsables d'antenne, à **Lyon** et à **Montpellier**, a permis la poursuite des activités de la Fondation auprès des familles d'enfants handicapés. A **Lille**, le recrutement effectif de deux responsables et la permanence qu'elles assurent dans la Maison des Associations laissent espérer une évolution favorable.

A **Paris**, le service des enfants handicapés a maintenu son activité habituelle en dépit des annulations de missions causées par les mouvements sociaux de l'automne 2007 (1425 missions réalisées pour 1435 en 2006).

L'Orientation gérontologique de Poitiers

En plus de son activité auprès des 30 familles ayant un enfant handicapé la Fondation oriente désormais ses services vers les personnes âgées en difficulté ou isolées socialement, à **domicile**. Elle le fait en **partenariat** étroit avec le Réseau Gérontologique Ville-Hôpital de Poitiers. Ainsi, 9 demandes d'accompagnement se sont déjà concrétisées grâce à l'intervention régulière de 5 bénévoles.

Un premier bilan avec le Réseau Gérontologique met en évidence d'importants besoins et une mobilisation certaine des bénévoles qui incitent la Fondation à poursuivre cette orientation.

Le « service minibus » à Paris

Dans le cadre d'une réflexion menée par les bénévoles sur l'isolement et l'absence de vie sociale de personnes âgées en institution, le projet de les accompagner à des sorties est né en 2006.

La Fondation Claude Pompidou et la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires GMF Solidarité (Fonds d'Entraide du Groupe GMF) se sont associées pour mettre en place, cette année, ce nouveau service.

La GMF a entièrement financé le véhicule (un minibus Ford de 9 places aménagé pour accueillir jusqu'à 3 personnes en fauteuil roulant) tandis que la Fondation a mobilisé une équipe de 56 bénévoles particulièrement motivée et dynamique – les chauffeurs étant également bénévoles.

Pour le stationnement du véhicule, la Société VINCI alloue gratuitement à l'année une place de parking dans le centre de Paris. Un partenariat s'est également mis en place avec les directions des établissements accueillant les personnes âgées (l'hôpital Bichat, l'hôpital Bretonneau, l'hôpital Broca (la Collégiale), l'hôpital Charles Foix, l'hôpital Vaugirard, la Résidence de santé Julie Siegfried, la maison de retraite les Abondances).

Les sorties organisées correspondent aux attentes et aux désirs des personnes âgées : se promener dans les parcs et jardins, revoir son quartier ou son village, aller au spectacle et au cinéma, visiter les musées, se recueillir sur les tombes à la Toussaint, voir les illuminations dans Paris au moment de Noël, etc.

Ainsi, en 2007,

30 sorties ont été organisées

117 personnes âgées ont participé aux sorties

et 3 bénévoles (en moyenne) se sont mobilisés à chaque sortie

Les sorties sont organisées par une personne salariée au siège de la Fondation (démarches avec les directions des établissements, préparation des sorties avec les bénévoles, partenariat et obtention de conditions avec les organismes de loisirs, les musées etc.).

En voici quelques exemples : balades sur les bords de Marne ; promenade au Jardin des Plantes ; visite au Parc Floral de Vincennes et au parc de Chanteraine ; découverte du tramway parisien ; déjeuner spectacle « Chez Michou » ; circuit des illuminations de Noël ; expositions au Petit Palais, aux musées du Luxembourg, d'Orsay et Grévin.

Il ressort de ces sorties que des personnes âgées, souvent désorientées, éprouvent du plaisir à découvrir et à partager des manifestations culturelles et festives avec des bénévoles et d'autres personnes âgées.

Ce service a permis, en outre, la mise en place d'un partenariat original avec l'entreprise **Tarkett Bâtiment** qui propose à la Fondation des « bénévoles assistants » qui sont des salariés de l'entreprise, volontaires pour accompagner des personnes âgées lors de sorties organisées par la Fondation.

C'est une nouvelle forme de mécénat d'entreprise transformé en heures de bénévolat offertes.

LES PROJETS

A Paris, au cours de l'année 2008 le service Minibus sera étendu aux sorties avec des enfants en situation de handicap. Il répond dès à présent à de fortes attentes, tant du côté des familles que des bénévoles.

En revanche, le projet d'accompagnement de jeunes enfants handicapés à des séances d'équitation n'a pas pu aboutir cette année en raison de l'impossibilité de trouver un moniteur d'équitation bénévole disponible. Toutefois, le projet n'est pas abandonné.

S'agissant des **personnes âgées** en **région parisienne**, outre le développement accru du « service Minibus » et la mise en place d'une équipe à l'Hôpital Sainte Perine de l'AP-HP qui en a fait la demande, un service d'aide bénévole à domicile aux personnes atteintes de la Maladie d'**Alzheimer** ainsi qu'à leurs proches a été initié.

Après une phase exploratoire qui a permis d'identifier les partenaires potentiels de ce projet (hôpitaux de jour, Points Paris Emeraude, Centres d'Accueil de Jour de la Ville de Paris) une période de test de 8 mois a été décidée auprès d'un petit nombre de familles, en partenariat avec l'accueil de jour de l'Hôpital Rothschild de l'AP-HP.

Le bilan de cette période test étant concluant il est décidé de mettre en œuvre en 2008 ce service avec le concours des Centres d'Accueil de Jour de la Ville de Paris destinés aux malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Ceux-ci proposeront aux familles qu'ils connaissent une aide bénévole à domicile pour leur apporter un moment de répit.

Il peut s'agir d'une présence auprès du malade à son domicile ou encore d'un accompagnement à l'extérieur pour ses déplacements (loisirs, centres de soins...)

Ce service gratuit sera proposé une fois par semaine, à raison de 3 heures consécutives, et sera effectué par 2 bénévoles en alternance.

LA FORMATION DES BENEVOLES

Le service du bénévolat a intensifié le nombre et le contenu des formations destinées aux bénévoles. Ces formations sont devenues obligatoires et font partie intégrante de l'engagement du bénévole. Le but n'est pas de donner aux bénévoles une formation de professionnels mais de leur apporter un soutien et les moyens d'accroître leurs compétences.

Des **groupes de partage de l'expérience** ont été mis en œuvre selon les spécificités des interventions des bénévoles et sont animés par des psychologues (formations en groupe à l'accompagnement de personnes âgées, de malades atteints de pathologies lourdes et de personnes handicapées). Ces groupes ont été mis en place à Paris, Compiègne, Grenoble et Montpellier et dernièrement à Aurillac.

Pour la deuxième année consécutive, une convention a été établie avec **l'Ecole de psychologues praticiens** (E.P.P.) et concerne neuf stagiaires psychologues de 3^{ème} et 4^{ème} année. A raison de 2 missions hebdomadaires ils remplissent le rôle et

la fonction de bénévole, pour la durée du stage, et sont supervisés à la Fondation par la psychologue de l'équipe salariée du Service du Bénévolat.

Cette année, deux sessions de quatre jours sur la communication non verbale ont été proposées aux bénévoles parisiens.

Trois sessions de formations ont été animées par la psychologue du Service du Bénévolat à Montpellier, à Bourges et à Orléans pour le secteur des enfants handicapés (61 bénévoles concernés).

Comme chaque année, les responsables d'équipe ont suivi une session de deux jours dans le cadre de leur formation continue.

Enfin, les responsables d'équipe bénévoles ont assuré tout au long de l'année la formation de « terrain » préalable à l'engagement des candidats bénévoles (3 demi-journées d'essai qui sont aussi une préparation efficace et indispensable à leurs futures missions).

LES MANIFESTATIONS

A Paris, la Fondation a participé aux **Rencontres Parisiennes de la Retraite Active organisées par la Maire de Paris**, les 19 et 20 octobre 2007.

En province, les antennes locales ont participé aux **forums associatifs** mis en place par les municipalités. Elles ont par ailleurs organisé des spectacles destinés aux enfants handicapés et à leurs familles et des manifestations associant activités de loisirs et sorties de personnes handicapées.

Le 14 mars en présence de la Présidente **Claude Pompidou** et de membres de la GMF - Garantie Mutuelle des Fonctionnaires GMF Solidarité, le Minibus destiné aux sorties avec des personnes âgées accueillies en institution a été inauguré.

Le 24 octobre, Bernadette Chirac, nouvelle Présidente de la Fondation rencontre à Paris l'ensemble des responsables d'équipes bénévoles des services à l'Hôpital et des enfants handicapés.

Les bénévoles franciliens participent aux Journées d'information générale à l'initiative du Service du Bénévolat au Centre Cerise (Paris, 2^{ème}) en novembre 2007.

* * *

Interventions et communications de la responsable du service

Table-ronde sur la **formation** des représentants des usagers des hôpitaux de l'AP-HP, le 13 mars – Hôpital Saint Louis

Colloque NOVARTIS du 17 mars au Musée de l'homme Structures associatives et entourage

Place et rôle de l'Entourage dans le Discours des Associations de malades
Intervention sur l'aidant familial.

Participation au **8^{ème} Congrès des Petits Frères des Pauvres**, le 25 mai.
Communication : « Accompagner en hébergement collectif »

Colloque « Positionnement du bénévolat dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie Alzheimer »

Hôpital Universitaire Paul Brousse, le 27 juin

Intervention sur le rôle et la place des associations de bénévoles

Intervention dans le cadre du **Diplôme Universitaire d'Ethique médicale** à la **Faculté de Médecine Paris Sud** (étudiants de 2^{ème} année), le 3 septembre
« Approches des réalités hospitalières et du soins »

Rédaction d'un chapitre du **Manuel « Ethique, médecine et société »** - par **Françoise Demoulin : « Bénévolat et maintien du lien social des personnes vulnérables »** (sous la direction de Emmanuel Hirsch, Espace Ethique AP-HP et éditions Vuibert, décembre 2007)

Participation de la Fondation à la plateforme veille et réflexion « **Pandémie grippale, éthique, société** » de l'Espace Ethique AP-HP ». La Fondation fait partie d'un groupe de travail « **Bénévolat et Pandémie grippale** » sur la **mobilisation des bénévoles associatifs**, en cas de pandémie.
Cette réflexion est menée en lien avec la Direction Générale de la Santé, France Bénévolat et le CerPhi (Centre d'Etudes et de la Recherche sur la Philanthropie)

La responsable du Service du bénévolat est membre du Comité « Soigner, soulager et accompagner » de la **Fondation de France** et elle a participé au Jury national pour le Prix de la Fondation de France « S'unir pour Agir » le 22 mai

Enfin, la Fondation a poursuivi sa mission de **représentation des usagers** au sein de deux hôpitaux de l'AP-HP (Bichat-Claude Bernard et Lariboisière-Fernand Widal) et au sein de la CRUQPC (Commission des Relations avec les Usagers et la Qualité de la Prise en Charge) du Centre Médico-chirurgical d'Aurillac.

Elle a participé à l'étude du CerPHI (Centre d'Etudes et de la Recherche sur la Philanthropie) et de France Bénévolat sur la « France Bénévole ».

L'équipe du service du bénévolat a également assisté aux manifestations suivantes :

4^{ème} forum Régional des Usagers en Ile de France - septembre 2007

ARHIF (Agence Régionale de l'Hospitalisation en Ile de France)

Présentation du Passeport Bénévole – France Bénévolat – octobre 2007

2^{ème} Congrès National de l'animation en Gérontologie

G.A.G. (Groupement des animateurs en gérontologie) et I.P.V. (Institut du Projet de vie, institut de recherche et de formation) - novembre 2007

Conférence Gérontologique 2007 « Les relations ville-hôpital dans le cadre du schéma Gérontologique « Paris et ses aînés 2006 – 2011 »

en partenariat avec AP-HP – novembre 2007

2^{ème} Colloque Ethique et Pandémie Grippale

Enjeux éthiques, accès aux soins et aux traitements

Le 15 février – H.E.G.P.

3^{ème} Colloque Ethique et Pandémie grippale

Enjeux éthiques – Droit et devoirs des professionnels, le 28 juin – H.E.G.P.

Participation aux formations organisées par l' AP-HP et le CISS (Collectif Interassociatif sur la santé) sur la représentation des usagers.

* * *

